République Française
Département MORBIHAN
**Commune de LA GREE SAINT LAURENT**

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 056-215600685-20260316-00162026-DE

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du vendredi 13 mars 2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 8 | 8 |

| Vote |
|---|
| Pour : 8<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

L'an deux mille vingt-six, le vendredi treize mars à dix-neuf heures, dans le Conseil Municipal de la Commune de LA GREE SAINT LAURENT s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Mme Martine GOUÉDO, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, ont été transmises par courrier aux conseillers municipaux le vingt-six février deux mille vingt-six la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le vingt-six février deux mille vingt-six.

Présents : Mme Martine GOUÉDO, M. André JOSSE, Mme Fabienne MÉZANGES, Mme Solange GLEHELLO, M. Bruno LE MEN, M. Marc PETON, M. Frédéric MARAY, Mme Monique RONDEAU,

Absents : M. Ronan GARIN, M. Sébastien BÉCEL, M. René BOULÉ.

A été nommée secrétaire de séance : Mme Fabienne MÉZANGES,

## N°0016 – Affectation du résultat 2025.

Le Conseil municipal réuni sous la présidence Mme Martine GOUÉDO, Maire, après avoir constaté le résultat de clôture de l'exercice 2025.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré :

**-DÉCIDENT** l'affectation du résultat de la manière suivante :

Au compte 001 solde d'investissement reporté : 187 390.57€ (dépenses d'investissement)

Au compte 002 résultat de fonctionnement reporté : 302 763.04€ (recette de fonctionnement)

Au compte 1068 Affectation en recette d'investissement : 187 390.57€

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 16 mars 2026
Madame le Maire
Martine GOUÉDO

